

LES FEMMES REPRENNENT LA PAROLE

Participez aux états généraux des femmes de la Réunion Ensemble, contribuons à un projet de société

Les femmes et la société réunionnaise :

Economie, vie sociale, actions publiques, famille, santé, éducation, culture

DOSSIER DE PRESSE

Rédaction et mise en page: Gwendoline Choudar avec la collaboration de Mireille Maillot.

Photos: Schanmougame.





SOMMAIRE

- P 3 Edito des coordinatrices et du comité organisateur
- P4-5 Mot de La marraine et les personnalités
- P 6 Présentation
- P 7 Les Etats Généraux de la Femme, il y a 40 ans Pourquoi relancer ce mouvement en 2010 ?
- P 8 Pourquoi relayer ce mouvement à La Réunion ?
- **P 9-10** Qui peut participer? Comment participer?
- **P11** Trois thèmes, trois ateliers
- P12 Qui sera chargé de coordonner les travaux ?
- *P* 13-15 Qui sont les rapporteurs ?
- P 16 Liste des associations organisatrices des Etats Généraux des Femmes de La Réunion
- P 16-18 Quelques chiffres
- P 18-20 Droits des femmes, de 1945 à nos jours, les dates clés....





EDITO

2010, la première décennie du XXIème siècle se termine, nous sommes dans le 3^{ème} millénaire et des femmes sont encore malmenées, menacées, entravées parce qu'elles sont des femmes.

Les violations de la déclaration universelle des droits de l'Homme qui condamne toutes formes de discriminations et particulièrement celles liée au sexe sont constantes.

L'égalité de l'homme et de la femme a été proclamée. Pourtant dans de nombreuses régions du monde, le sort des femmes et des filles est peu enviable. Mutilées, lapidées, sous scolarisées, vendues les femmes sont encore les esclaves des temps modernes.

En Europe, les revendications des femmes sont différentes, elles considèrent majoritairement qu'elles ont les mêmes droits que les hommes mais admettent également que les préjugés sont tenaces, que des inégalités ont la peu dure. Le sort des femmes et leur place dans la vie politique, dans la vie économique est un thème qui émerge mais qui se heurte aux mentalités, à des représentations inadaptées et au rôle de certaines traditions.

A La Réunion, les situations de vulnérabilité sont très préoccupantes, le taux de violences conjugales, le nombre de grossesses précoces, le taux de femmes illettrées y est plus fort qu'en métropole. Parallèlement les femmes qui innovent, qui entreprennent sont de plus en plus nombreuses mais ne sont pas ou peu encouragées.

Les Etats généraux des Femmes de La Réunion sont nés de rencontres, de confidences, et d'une nécessité : celle de donner aux femmes de La Réunion la parole, puisque leur représentativité était limitée pendant les Etats Généraux de l'Outremer.

Ces Etats Généraux ont vocation à rompre le silence et à aborder la quasi-totalité des problématiques liées au quotidien des femmes. C'est une incitation à une prise de conscience, à un désir de changement avec les hommes et les femmes qui veulent s'investir dans un projet de société où le respect, l'égalité, la liberté d'être seront de vraies forces.

Allons changer les relations entre les hommes et les femmes, ensemble. Vien a zot, nou attenn' zot tout'

Fabienne COUAPEL-SAURET Geneviève PAYET Et le Comité d'organisation



Le Mot de la Marraine

susciter.

De Madame Anne Marie PAYET Sénateur de la Réunion

Je suis très honorée d'avoir été choisie comme marraine de ces Etats Généraux par les associations de femmes de la Réunion.

Je les félicite de leur volonté de participer à ce débat qui au départ semblait réservé à la métropole, car trop de différences existent encore entre l'outre mer et la métropole dans ces domaines, même si depuis la départementalisation, de grands progrès ont été réalisés.

Je salue le choix judicieux des thèmes retenus pour les tables rondes ;

ils représentent les vraies priorités qui devraient sensibiliser toutes les femmes, quelque soient leurs places dans la société afin de faire évoluer la situation.

Le nombre et la qualité des intervenants, le dynamisme des associations sont des gages de réussite pour ces Etats Généraux.

Je ne peux pas être avec vous aujourd'hui mais soyez assurés de mon soutien. Je reste à votre disposition pour essayer de concrétiser, par voie législative, quand cela sera possible, les propositions que ce débat ne manquera pas de



Engagée depuis de nombreuses années dans la promotion des droits des femmes dans le monde, force est de constater que les discriminations sexistes perdurent et que les violences envers les femmes, les inégalités sociales, économiques, culturelles et politiques n'ont pas régressé.

Partout dans le monde les plus pauvres des pauvres sont les femmes.

Même dans les pays comme la France où des lois sont censées nous protéger (la loi sur l'avortement, sur la contraception, sur le viol, contre les violences conjugales, contre le harcèlement sexuel, pour l'égalité professionnelle, sur la parité en politique), l'égalité réelle entre les hommes et les femmes n'existe pas : tous les 2 jours une femme meurt victime de violences, le salaire moyen des femmes est 20% inférieur à celui des hommes et leur retraie inférieure de 40%, nous sommes minoritaires dans les postes de direction et de décision économiques et politiques (moins de 20% des députés sont des femmes) .

Quand en plus des discriminations sexistes s'ajoutent les discriminations dues à l'origine, la couleur de peau, l'appartenance à une minorité ethnique, l'éloignement des lieux de décision métropolitains, l'isolement des territoires d'outre-mer, les inégalités sont encore plus criantes et inacceptables, parce que passées sous silence.

Alors quand les femmes d'outre-mer décident de se faire entendre et de défendre leurs droits, je suis à leurs côtés, leur combat est le mien, il est celui de toutes les femmes et de tous les humanistes de cette planète.

Claudine Blasco Marche Mondiale des Femmes Ex consultante du Conseil des Droits Humains des Nations Unies



Débat sur les droits et la situation des Femmes de La Réunion

LES FEMMES REPRENNENT LA PAROLE

Les femmes, grandes absentes des Etats généraux de l'Outremer, ont pourtant des préoccupations et des revendications qu'il serait juste de faire entendre aux pouvoirs publics.

Ainsi, notre comité composé d'une quinzaine d'associations intervenant pour la défense et la promotion des femmes dans des secteurs très diversifiés a décidé d'organiser

Les Etats Généraux des Femmes de La Réunion

Auxquels toutes les associations, hommes, femmes, personnes intéressées sont invitées à participer.

Ce projet a été soumis à Madame la déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité et il est encouragé.

Ces Etats Généraux des Femmes de La Réunion se dérouleront pendant 2 mois en février et mars 2010.

Des réunions publiques auront lieu dans toute l'île afin de cerner les attentes des femmes réunionnaises. Entretiens privés, contributions écrites et questionnaires viendront compléter ce panorama des revendications des femmes pour aboutir à un rapport d'étape, qui sera présenté lors de la journée de la femme, le lundi 08 mars 2010.

Un **rapport de synthèse générale** sera remis lors de la restitution des travaux aux pouvoirs publics **fin mars début avril** et avancera une quinzaine de propositions. Par la suite, un **comité de suivi** sera désigné pour convaincre les pouvoirs publics de mettre en place les mesures déterminées par le rapport.



Les Etats généraux de la Femme, il y a quarante ans...

Licencier une femme enceinte, vous trouvez cela scandaleux ? C'était pourtant encore légal en France il y a cinquante ans.

Après mai 68, une brèche est ouverte pour de nombreux mouvements contestataires, le combat des féministes en fait partie.

En 1970, le magazine Elle organise alors les premiers états généraux de la femme, afin de donner la parole à ce sexe qui ne veut plus être nommé « faible ».

Des débats sont organisés dans toute la France. Les conclusions ont pour cadre Versailles et il en ressort des revendications concrètes: qu'on reconnaisse aux femmes la possibilité de s'épanouir librement, l'égalité des droits, des chances et des choix par rapport au monde du travail...

Pourquoi relancer ce mouvement en 2010 ?

Depuis, les choses ont changé, des lois ont été votées, il est impossible de nier une certaine évolution du statut de la femme. Mais tout va-t-il pour autant pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

Les disparités salariales demeurent malgré les lois, le taux de chômage féminin est plus important que celui des hommes, la répartition des tâches ménagères n'est pas vraiment une réalité...

Ainsi, afin de cerner les préoccupations et les inquiétudes des femmes d'aujourd'hui, le magazine Elle a pris l'initiative de relancer des Etats Généraux de la Femme en 2010. Cette édition est placée sous la présidence de Simone Veil, à l'origine de la loi sur l'avortement en 1974.

Depuis le début du mois de janvier 2010, des tables rondes animées par des journalistes de ELLE se déroulent dans quatre villes de France (Lille, Lyon, Marseille et Paris).

Parallèlement, un comité de marraines, constitué de jeunes femmes de la société civile, rencontrera régulièrement des associations féminines, afin de constituer un Livre Blanc de la condition des Françaises en 2010.

En mai, les conclusions de la nouvelle édition des Etats Généraux de la Femme se dérouleront à Paris, dans un lieu symbolique sous la présidence d'honneur de Madame Simone Veil.

Les résultats du sondage national, la synthèse des journées en région, le Livre Blanc, les témoignages seront présentés et débattus avec des politiques, des économistes, des sociologues, des experts, des associations, etc.

Les réunionnaises et réunionnais entendent participer aux débats et faire des propositions pour contribuer à cette démarche de changement.



Pourquoi relayer ce mouvement à la Réunion ?

Le Comité Interministériel de l'Outre mer qui faisait suite à la phase de consultation lancée par les Etats Généraux de l'Outre-mer, s'est tenu le 06 novembre dernier à l'Elysée.

Les grandes absentes de ce vaste débat sont les femmes. Très peu présentes dans les ateliers des EGOM, elles n'étaient que 8 % nommées rapporteurs et aucune nommée présidente.

La problématique liée aux femmes est peu prise en considération par les pouvoirs publics. Les associations qui œuvrent sur des actions ciblées et ponctuelles reconnaissent que la situation des femmes mériterait de l'attention. Elles font régulièrement remonter leurs bilans et leurs demandes auprès des pouvoirs publics.

Sont-elles pour autant entendues ?

A l'instar du reste de la France, l'accès des femmes aux responsabilités politiques, aux exécutifs et aux instances décisionnelles est loin d'être acquis à la Réunion, malgré la loi du 06 juin 2000, de sorte qu'elles ne peuvent se faire entendre et participer à la prise de décision.

Ainsi, il apparaît plus que nécessaire de relayer ce mouvement dans notre département, pour apprécier le plus objectivement possible la situation de la femme sur notre île et avancer des mesures, qui tendraient à améliorer le quotidien et le devenir des femmes de La Réunion.

La Sénatrice Anne-Marie PAYET a accepté d'être la marraine des Etats Généraux des Femmes de La Réunion. D'autres personnalités nationales et internationales s'associent à cet évènement.

Le magazine ELLE a d'ailleurs souhaité collaborer à notre projet. Un compte rendu des réunions publiques et des témoignages sur vidéo seront diffusés sur le site internet du magazine ELLE. http://www.elle.fr/elle/Societe/La-parole-aux-femmes



Qui peut participer?

Toute personne souhaitant témoigner, exprimer son point de vue à propos de la défense des droits et de la promotion des femmes de la Réunion...

Comment participer?

1/ En assistant aux réunions publiques :

Lundi 08 février 2010 à 15 heures à Saint Pierre, salon d'honneur de l'hôtel de ville. Atelier 2 « Femmes et Economie ».

Samedi 13 février 2010 à 13 heures à Saint Gilles Les Bains au NOVOTEL, 123 avenue Leconte de Lisle à l'Hermitage. Atelier 3 « Mixité-Parité-Image ».

Samedi 13 février 2010 à 15 heures à Saint Gilles Les Bains au NOVOTEL, 123 avenue Leconte de Lisle à l'Hermitage. Atelier 1 « Femmes et situations précaires ».

Samedi 20 février 2010 à 14 heures à Saint André, chez Wong (en face de la médiathèque). Atelier 3 « Mixité-Parité-Image ».

Lundi 22 février 2010 à 14 heures à Saint Pierre, salon d'honneur de l'Hôtel de ville. Atelier 3 « Mixité-Parité-Image ».

Samedi 27 février 2010 de 10 heures à 17 heures à Salazie, journée continue pour les 3 ateliers par tranche horaire de 2 à 3 heures.

Lundi 1^{er} mars 2010 à 15 heures à Sainte Marie, Case du centre ville. Atelier 2 « Femmes et Economie »

Samedi 06 mars 2010 à 15 heures à Saint Denis, (salle à confirmer). Atelier 1 « Femmes et situations précaires ».

Samedi 27 mars 2010 de 10 heures à 17 heures à Cilaos, journée continue pour les 3 ateliers par tranche horaire de 2 à 3 heures.

Pour plus de détails actualisés consulter le site internet : www.femmes974.info

2 / En envoyant une contribution écrite :

Par courrier : Etats généraux des femmes de La Réunion Fabienne COUAPEL-SAURET 09, Rue du Grand Large 97434 SAINT GILLES LES BAINS

Par mail: fabiennecouapel@orange.fr

Par fax: 0262 39 41 53.



3/ En sollicitant un entretien privé :

Une équipe mobile composée d'au moins 02 rapporteurs organisera des prises de rendezvous et se déplacera pour rencontrer des Femmes, des Hommes qui ne peuvent se déplacer ou ne souhaitent pas apparaître en public, des socioprofessionnels, syndicats, institutionnels....Vous pouvez donc demander à être auditionné en contactant les coordinatrices générales. Il sera donné suite à votre demande d'audition privée.

4/ Enfin, en répondant spontanément aux questionnaires : seront mis à la disposition du public pendant toute la durée des Etats Généraux, lors des réunions publiques et dans les communes. Ils pourront être téléchargés sur le site : www.femmes974.info

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Les coordinatrices générales :

Fabienne COUAPEL-SAURET, Avocate et Co-présidente de l'association T.V.A (Transparence Vérité Action) <u>fabiennecouapel@orange.fr</u> 0692 34 07 34 <u>Geneviève PAYET</u>, Psychologue Victimologue, Présidente de l'ARIV <u>genevive.payet@hotmail.fr</u> 0692 87 21 24.

Les présidents(es) d'atelier :

Atelier 1 « Femmes et situations précaires »

Docteur Denis LAMBLIN <u>lamblin.denis@safrance.fr</u> 0692 65 57 30

Atelier 2 « Femmes et Economie »

Marianne BOSSON <u>efoir-reunion@orange.fr</u> 0692 98 50 85

Atelier 3 « Mixité-Parité-Image »

Dolores PELOPS <u>marouvinf@gmail.fr</u>
0692 80 19 59



Trois thèmes, trois ateliers

Afin de répondre au mieux aux problématiques locales, les thèmes débattus en métropole (vie publique, famille, corps, amour), ont été analysés par des experts, professionnels et associations qui participent à la défense et à la promotion des Femmes à la Réunion pour être adaptés aux particularismes réunionnais.

Ainsi, trois thèmes seront débattus dans trois ateliers différents :

Atelier 1 : Les Femmes et les situations précaires :

- -violences
- -parentalité précoce
- -prostitution
- -familles monoparentales
- -femmes du 3ème et 4ème âge
- -femmes incarcérées.

Président : Docteur Denis LAMBLIN - Président de SAF France Vice-présidente : Marie Andrée LACROIX - Assistante sociale.

Atelier 2 : Les Femmes et l'Economie :

- -les femmes qui innovent
- -les entreprises féminisées résistent-elles mieux à la crise ?
- -l'égalité professionnelle et l'égalité de salaire restent-elles insuffisantes ?
- -faible représentation des femmes dans le tissu économique local.
- -harcèlement

Présidente : Marianne BOSSON - Chef d'entreprise et chargée de mission de l'association Entreprendre au Féminin

Vice-présidents : Maître Olivier CHOPIN, Avocat et Joëlle MAZEL Présidente de REAGIR.

<u>Atelier 3 : Mixités-Parité-Image :</u>

- -discriminations sexistes
- -l'impact des croyances, des religions, et des traditions
- -l'image de la femme dans la publicité, les médias, les magazines....
- -la place des hommes

Présidente : Dolorès DELOPS : Présidente de l'association Agir Pour les Femmes Vice-président : Eric LIONI, cadre.

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres thèmes pourront être abordés. Trois rapports de synthèse, un par atelier, seront rédigés par les rapporteurs, président et vice-président de chaque atelier et un rapport de synthèse générale sera remis lors de la restitution des travaux aux pouvoirs publics fin mars début avril.



Qui sera chargé de coordonner les travaux ?

<u>Fabienne COUAPEL-SAURET</u>, Avocate, Co-présidente de l'association T.V.A (Transparence Vérité Action).

Ex Conseillère communautaire d'une Communauté d'Agglomération comprenant 13 communes et ex élue d'une commune du sud de la métropole.

A ce titre a été déléguée aux affaires juridiques, membre de la commission du renouvellement urbain et de la cohésion sociale, du comité de pilotage du programme local de l'habitat intercommunal, du conseil d'exploitation de l'office du tourisme, de la commission de délégation de service public, du Comité Intercommunal de sécurité et de prévention de la Délinquance.

Aujourd'hui, bénévole associative, mère au foyer, et toujours animée par des actions tendant à l'amélioration de la condition des femmes.



Geneviève PAYET,

présidente de l'Antenne Réunionnaise de l'Institut de Victimologie (ARIV), psychologue clinicienne hospitalière, chargée de cours à l'université, membre du Comité Régional d'Ethique de La Réunion. Engagée dans le domaine de la prévention des violences et de la prise en charge du psychotraumatisme. Publications et recherches.

Elles seront chargées de l'organisation commune aux 3 ateliers et de l'organisation de chaque atelier. Elles veilleront au respect de la démocratie participative. Elles recevront les contributions écrites et les communiqueront aux présidents de chaque atelier. Elles centraliseront les rapports des 3 ateliers et rédigeront avec les Présidents et Vice-présidents le rapport final de synthèse.



Qui sont les rapporteurs ?

Ils sont chargés de vous écouter, de retransmettre par écrit, de manière synthétique, fidèle et objective le contenu de vos témoignages, le contenu des débats.

Ateliers	Présidents	Rapporteurs
Atelier 1	Docteur Denis LAMBLIN Président SAF FRANCE	Dominique BONMALAIS, bénévole Associatif
Femmes et situations précaires	Vice-présidente Marie-Andrée LACROIX Assistante Sociale	Reine-Marie PAYET, Sociologue
	Assistante Sociale	Annick MAILLOT-LEU, Educatrice spécialisée
Etats Généraux des Femmes de La Réunion		Elsie NUMAN, Psychologue
www.femmes974.info		Agnes HOARAU, Technicienne d'intervention sociale et familiale
		Maïka ARCHIMAN Agir pour les Femmes
		Stéphanie BARONNE Directrice Réunisaf
		Cathy POMART- NOMDEDEO Maître de Conférence
	T-L-FALLS A	Laurence ZEMRON Psychologue
		Mikael GUEZELOT Président du GUT
		Anne-Marie REYSER Femmes de l'Océan Indien



Atelier 2 Femmes et économie

Marianne Bosson

Chargée de mission Entreprendre Au Féminin

Vice-présidents Me Olivier CHOPIN Avocat Joëlle MAZEL

Vice-présidente de R€AGIR



CHATILLON Christel

Chef d'entreprise

Cindy BENARD DRH

Fabienne RUBIRA, S.LEROUX

Chancegal

Sabine KALFLECHE

Enquêtrice

Fabienne JONCA

Sea Text and Sun Rédactrice indépendante

Véronique CHERUY

Chef d'entreprise V. Cheruy Consultant

Véronique TILIN

Chef d'entreprise Espace Bien être Réunion

Evelyne GRASPERGE

Cabinet d'affaire Partners- Consult & Coach

Chloé DO-PECCATE

Pédicure-podologue

Frédéric PAULUS

Psychologue

Nataelle SISSOKO

Chef d'entreprise Savonnerie Soliflor

Claire BOULE

Terre de projets



Atelier 3 Mixité, Parité, Image **Dolores PELOPS** Présidente d'AGIR pour les Femmes

Vice-président Eric LIONI

Cadre Commercial

Adèle FONTAINE

Agent de collectivité

Annie KOWALCZYK DIREN

Gwendoline CHOUDARChargée de communication

Nadège MARTY

Mouvement Français Planning Familial

Christophe ROESH

Educateur spécialisé

Eliane BOSSENEC APIC

Marie Luce NIRLO Bénévole associatif

Elise BONNANS

Marina NOEL

Assistante Sociale

Laurent LAMAGAT

Alain LASNIER Directeur du CROS

Levia ATOUI NPNS





Liste des associations organisatrices des Etats Généraux des Femmes de La Réunion

T.V.A

0692 34 07 34

Agir pour les Femmes

0692 80 19 59

Femmes Lé La

0692 17 49 05

Entreprendre au féminin EFOIR

0262 25 03 81 0692 98 50 85

Autre Regard

0692 53 67 82 0692 88 12 80

SAF France

0692 65 57 10

CHANCEGAL

0692 21 44 90

Association Familiale de Prévention Développement et Santé AFPDS

0692 67 32 67

Collectif contre les violences intra familiales CEVIF

0692 86 04 91

Association des Femmes de l'océan Indien

0692 61 58 29

Finaliser Transmettre Mobiliser

0262 20 46 52

REAGIR

0692 31 48 96

ARIV

0692 87 21 24

Réunion ARTIS'TIK

0692 87 18 70



Quelques chiffres....

LES FEMMES ET LE TRAVAIL

7 % : c'est l'écart du salaire perçu entre une femme et un homme cadre ayant les mêmes caractéristiques, occupant le même poste et travaillant dans le même type d'entreprise. *Apec*, 2008

17,2 % : c'est la part des femmes dirigeantes salariées d'entreprise : 6,9% dans la construction, 21,2% dans le commerce. *Ministère du Travail, Service des droits des femmes et de l'égalité, chiffres-clés 2007*

8,8 %: c'est le pourcentage des femmes membres des Conseils d'Administration ou de surveillance en 2009 (contre 8,5% en 2008). *Baromètre annuel de l'agence Capitalcom sur la mixité*, 2009

7 Conseils d'administration et **18** Comex ne comptent aucune femme parmi leurs membres en 2009. *Baromètre annuel de l'agence Capitalcom sur la mixité, 2009*

16 % des emplois de direction dans les trois fonctions publiques sont occupés par des femmes. *DGAFP*, 2008

30% : c'est le taux de création d'entreprise par les femmes. *Insee, Femmes et Hommes - Regards sur la parité, 2008*

Plus de deux créatrices sur trois (64,7%) ont un niveau de diplôme plus élevé que les hommes créateurs. *Ministère du Travail, Service des droits des femmes et de l'égalité, chiffres-clés 2007*

2,8% des cadres à la Réunion sont des femmes

LES FEMMES ET LA POLITIQUE

18,5 %: c'est le taux de femmes députées en 2007. 16,9% de sénatrices (2004). 47,6% de conseillères régionales (2004), 10,9% de conseillères générales (2004), 33% de conseillères municipales (2001), 10,9% de maires (2001). Ministère du Travail, Service des droits des femmes et de l'égalité, chiffres-clés 2007

L'accès des femmes aux responsabilités politiques, aux exécutifs et aux instances décisionnelles est loin d'être acquis en France, malgré la loi du 06 juin 2000. On retrouve des chiffres sensiblement identiques à La Réunion.

Lorsque la loi impose la parité c'est-à-dire l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, l'égalité se retrouve au Conseil Régional et dans les communes.

Cependant elles n'ont pas accès au pouvoir exécutif. Au Conseil Régional on dénombre 5 femmes seulement parmi les 14 vice-présidents. Dans les communes, 2 femmes sur 24 exercent le mandat de Maire et un tiers seulement des femmes sont des adjoints. (Sauf à Saint Pierre où la parité est respectée).



Lorsque la loi n'impose pas la parité, les femmes sont quasiment absentes.

C'est le cas pour le Conseil Général qui reste majoritairement très masculin (4 femmes sur 49 conseillers généraux.

C'est le cas encore pour les Chambres Consulaires (moins de 14 % à la CCI, moins de 8 % à la Chambre des Métiers et de l'artisanat et aucune à la Chambre d'Agriculture), pour les syndicats professionnels.

Au Conseil Economique et Social de la Réunion, elle représente moins de 4% sur 54 membres et aucune n'est vice-présidente.

Sur 9 Parlementaires : 3 femmes (1 Députée, 2 Sénatrices). Pas de représentation au niveau européen.

Sources: www.insee.fr

La représentation des femmes dans les établissements publics, dans la haute fonction publique ou les Conseils d'Administrations des Entreprises privées réunionnaises est aussi très modeste.

Comme le reste de la France, la Réunion a donc du chemin à faire avant d'arriver à un réel équilibre entre les sexes.

VIE FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE

3h48 : c'est le nombre d'heures en moyenne par jour que les femmes consacrent aux tâches domestiques contre 1h59 pour les hommes. *Ministère du Travail, Service des droits des femmes et de l'égalité, chiffres-clés 2007*

2 % : c'est la proportion d'employeurs d'établissement d'au moins 20 salariés qui proposent une offre de garde pour les enfants. *Ministère du Travail, Service des droits des femmes et de l'égalité, chiffres-clés 2007*

15% de violences conjugales à la Réunion (9% en métropole)- INSEE

L'Europe compte **52,6** % de femmes.

La Réunion compte 414 855 femmes et 390 645 hommes.



Droits des femmes, de 1945 à nos jours, les dates clés

- **1946** : le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans tous les domaines.
- **1965** : la femme peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari. Elle peut aussi toucher une allocation chômage. Il est interdit de licencier une femme enceinte et pendant douze semaines après l'accouchement.
- **1970** : indemnisation du congé de maternité à 90 % par l'assurance maternité. Remplacement de l'autorité paternelle par l'autorité parentale.
- **1972** : loi du 22 décembre relative à l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.
- 1974 : création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine.
- 1975 : loi du 11 juillet modifie et complète le code du travail en ce qui concerne les règles particulières du travail des femmes. Elle sanctionne en particulier les discriminations fondées sur le sexe en matière d'embauche. Elle garantit aussi l'accès à l'emploi des femmes enceintes.
- 1981 : création d'un ministère des Droits de la femme.
- **1983** : « loi Roudy » (13 juillet) sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- **1986** : circulaire du gouvernement pour la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres.
- 1992 : création du délit de harcèlement sexuel dans les relations de travail.
- 1995 : création d'un observatoire de la parité entre les femmes et les hommes.
- **1998** : nouvelle circulaire du gouvernement relative à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres (6 mars).
- 1999 : la parité hommes/femmes en politique est inscrite dans la Constitution.
- **2000** : accès égal des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives (loi du 6 juin).
- **2001** : « loi Génisson » sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (9 mai).
- 2003 : création du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle.
- **2004** : Création de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde).



- 2006 : loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes vise à ce que les entreprises suppriment les écarts de rémunération d'ici le 31 décembre 2010. Création de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.
- **2007** : Sanction financière pour les entreprises qui n'auront pas signé d'accord pour résorber les écarts de salaries entre homme et femmes fin 2009.
- **2010** : La lutte contre les violences conjugales sera "la grande cause nationale" en 2010 a confirmé le Premier ministre François Fillon à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
- **2010** : En matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, le ministre du Travail Xavier Darcos souhaite déposer un projet de loi en 2010.

Sources : Insee reunion Travail-solidarité.gouv Maviepro.fr Elle.fr